

Communiqué de presse

www.investirdanslenergique.fr :

Un portail pour les appels à projets Grand emprunt

Le 8 février 2011

L'Etat attend des organisations professionnelles et des pôles de compétitivité qu'ils jouent leur rôle de catalyseur des écosystèmes innovants pour que le Grand Emprunt soit un succès à la hauteur de la créativité espérée. C'est donc pour répondre à cette attente et conformément à sa mission de soutien à l'écosystème numérique que l'Association Française des Editeurs de Logiciels (AFDEL) a construit le portail www.investirdanslenergique.fr dont l'objectif est rendre le plus accessible possible à tous les porteurs de projets les démarches de soumission d'un projet Grand emprunt.



Une enveloppe de 4,250 milliards d'euros est réservée au financement de l'économie numérique française. Cette somme permet d'investir dans le développement des réseaux à Très Haut Débit (2 milliards d'euros) et le **financement des usages, des services et des contenus numériques innovants** (2,250 milliards d'euros). Dans la foulée des appels à projets lancés en septembre, puis en décembre, 3 nouveaux appels ont été dévoilés au public le 18 janvier dernier. L'Etat décline ainsi son volet numérique du Grand emprunt.

Pour les projets de Recherche et Développement Industriels, les entreprises sont invitées à candidater en répondant à des [Appels à projets \(AAP\) thématiques](#). 850 millions d'euros sont réservés au financement de ces appels à projets. Les projets déposés devront être des projets [collaboratifs](#) réunissant des entreprises et/ou des laboratoires de recherche.

Investirdanslenergique.fr propose de faciliter leur démarche collaborative aux porteurs de projets qui peuvent en poster le contenu sur le site ou le groupe Facebook dédié. Sur la base d'un

Comité d'experts, l'AFDEL pourra également recommander certains projets pour leur pertinence particulière.

Pour les projets innovants à forte valeur ajoutée, les entreprises sont invitées à répondre à un [appel à manifestation d'intérêt \(AMI\)](#) publié en ligne sur le site de la Caisse des dépôts en février 2011. Une enveloppe de 1,4 milliards d'euros est prévue pour l'appel à manifestation d'intérêt.

En « investisseur avisé » (pour ses prises de participation), selon l'exigence qu'il s'est lui-même fixée, l'Etat n'allouera pas sans contrepartie les fonds prévus. Co-investisseur au sein de projets rentables, **l'Etat attend des retombées économiques des subventions, prêts et prises de participations consentis : des retombées pour la croissance et des retombées pour lui-même...** Les business plans seront donc passés au crible du triptyque « rentabilité-croissance-écosystème » qui gouverne l'esprit des appels à projets et des appels à manifestation d'intérêt en gestation.

« L'Etat attend des organisations professionnelles qu'ils jouent leur rôle de catalyseur des écosystèmes innovants pour que le Grand emprunt soit un succès à la hauteur de la créativité espérée. Nous avons donc répondu présent pour que l'innovation et la croissance sortent gagnantes du Grand emprunt national. » a déclaré Patrick Bertrand, Président de l'AFDEL

Construit grâce au concours et à l'expertise des administrations concernées (**DGCIS**) et opérateurs financiers (**Caisse des dépôts**), ce portail réalisé par l'AFDEL entend ainsi susciter davantage de vocations et présentera les futurs appels à projets et l'Appel à manifestation d'intérêt à paraître. Les autres sources de financement (JEI, CIR, Oséo, Fonds européens) feront aussi l'objet de développements ultérieurs.

A propos de :

AFDEL - Association Française Des Editeurs de Logiciels - www.afdel.fr

Créée en octobre 2005, l'Association Française des Editeurs de Logiciels, AFDEL, a pour vocation de rassembler les éditeurs autour d'un esprit de communauté et d'être le porte-parole de l'industrie du logiciel en France. L'AFDEL compte aujourd'hui plus de 240 membres (CA global : 2,5 Mds€) dans toute la France : grands groupes de dimension internationale dont les premiers français (45% du Top 100 France en CA), PME et Start up. L'AFDEL est membre de la FIECC et de la CICF et participe à la gestion de la convention collective Syntec-CICF et de l'offre de formation de branche.

Contact presse : Stéphanie Jullien, AFDEL - email : s.jullien@afdel.fr - Tél : 06 19 94 79 25.